

L'Astural, association à but non lucratif, est active dans l'éducation spécialisée. Sa mission est d'accueillir et d'accompagner des familles dont les enfants et les jeunes rencontrent, dans leur développement, des difficultés importantes nécessitant un soutien. Créé en 1969, le Service Educatif Itinérant (SEI) a ensuite rejoint l'Astural en 1980.

Le SEI dispose de différents sites répartis sur le canton de Genève. Son siège principal se situe à Carouge.

#### Contact

Service Éducatif Itinérant (SEI)

Rue de Veyrier 16 1227 Carouge

info.sei@astural.org 022 343 87 09 www.astural.org









### SERVICE ÉDUCATIF ITINÉRANT



Dispositif École

Intervention d'Education Précoce Spécialisée au sein de l'école primaire (1P-2P)

### Prestations du Service Educatif Itinérant

Prestations d'Education Précoce Spécialisée pour des enfants à besoins éducatifs particuliers de 0 à 6 ans.

#### **Dispositif Petite Enfance**

#### Pôle Domicile

Interventions à domicile pour l'enfant et sa famille par les psychologues du SEI.

#### Pôle Antenne

Observations au sein des Structures d'Accueil de la Petite Enfance (SAPE) et accompagnement de l'équipe éducative par les psychologues du SEI.

### Dispositif Ecole (1P-2P)

Observations et mesures d'accompagnement à l'école par les Intervenants Scolaires en Education Précoce Spécialisée (ISEPS) du SEI, formés en éducation spécialisée et/ou en enseignement spécialisé.

### Dispositif École

Le dispositif Ecole a été créé, en 2017 en lien avec le processus inclusif du Département de l'Instruction Publique, de la Formation et de la Jeunesse (DIP), pour favoriser la transition préscolaire-scolaire des enfants à besoins éducatifs particuliers.

L'accompagnement s'effectue en classe de 1P-2P en fonction des besoins et jusqu'à un maximum de 50% du temps de présence de l'enfant.

Dès la rentrée scolaire 2024, la co-intervention, mesure collective visant à garantir un environnement capacitant pour tous, est déployée sur le canton de Genève en 1P. Ainsi, l'accompagnement du SEI s'intensifie avec un 50% de présence en classe au minimum.

# Processus d'octroi de la prestation

Sur la base de la procédure d'évaluation standardisée (PES), le service de la pédagogie spécialisée (SPS) valide la mesure d'EPS en école régulière.

Cette prestation est ensuite financée par le SPS.

# Co-intervention au sein de l'école primaire (1P-2P)

L'accompagnement en co-intervention, sert tous les élèves de la classe grâce à une pratique de collaboration pluridisciplinaire et de partage de compétences avec les enseignant.es.

Grâce au lien avec le dispositif Petite Enfance (PE) et à la collaboration avec les autres partenaires, une attention particulière est mise sur la transition préscolaire – scolaire, afin de soutenir l'entrée des élèves, notamment des enfants BEP, dans l'école de leur quartier.

## Rôle de l'intervenant.e scolaire en EPS

Favoriser la transition préscolaire – scolaire

Créer un environnement capacitant en partenariat avec les familles, la direction d'établissement, l'enseignant.e, ainsi que l'ensemble du réseau des enfants

Croiser les regards et les observations, tant au niveau pédagogique qu'éducatif sur les besoins de tous les élèves de la classe

Proposer des activités spécifiques majoritairement au collectif, et selon les besoins, en groupe restreint et en individuel

Apporter un soutien aux élèves en co-intervention avec l'enseignant.e

Accompagner et encourager les parents dans leurs compétences et dans les démarches concernant leur enfant, afin de permettre la construction d'un lien entre l'école et le lieu vie

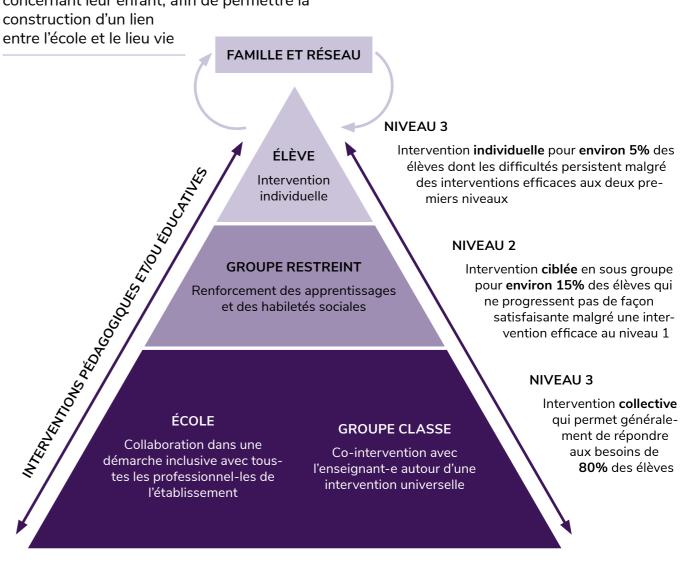
# Collaboration avec le réseau préscolaire et scolaire

Prendre contact avec le réseau préscolaire et scolaire ainsi qu'avec les parents pour organiser l'arrivée des enfants dans l'école de leur quartier

Collaborer étroitement avec les enseignant.es, les directions et l'équipe interdisciplinaire

Penser la collaboration, les aménagements, les interventions avec l'enseignant.e

Restituer nos observations et notre expertise lors des échanges et des réseaux concernant l'enfant



Pyramide créée par le SEI, inspiré du modèle d'intervention d'Odom, Buysse et Soukakou 2011 ou Poissant et Bruchesi 2020